



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors
SAISON 2024/2025

PROCÈS-VERBAL N°23

Réunion du : mardi 26 novembre 2024

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.*

SENIORS - COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

29920771 BAGNEUX COM 1 / ULIS CO 1 du 05/01/2024

Demande de report au samedi 11 janvier 2025 à 18h00 de BAGNEUX COM, avec accord des ULIS CO. La Commission émet un avis défavorable à cette demande car le tour suivant est programmé le week-end des 11 et 12 janvier 2025. Possibilité de jouer un soir en semaine avec l'accord des 2 clubs.

Tirage au sort des 8èmes de Finale

Ces rencontres se dérouleront le week-end des 11 et 12 janvier 2025, sur le terrain du club premier nommé.

recevant		visiteur	date
RACING CF 2	/	MEAUX ACADEMY CS ou PARIS 15 AC	12 01 2025
BLANC MESNIL SF	/	PLESSIS ROBINSON FC	12 01 2025
PUTEAUX CSM		MONTROUGE FC 92 ou NANTERRE ES	12 01 2025
FLEURY 91 FC 2 ou ST MAUR LUSITANOS 2	/	LE MEE SPORTS ou VAL YERRES CROSNE	15 01 2025 à 20h
MANTOIS 78 FC	/	FLAMBOYANTS VILLEPINTE	11 01 2025
VERSAILLES 78 FC 2	/	BAGNEUX COM ou ULIS CO	11 01 2025
SAINT DENIS US	/	HOUILLES AC	11 01 2025
LILAS FC	/	CHEVILLY LARUE ELAN	12 01 2025

En cas de matchs de championnat remis le week-end des 11 et 12 janvier 2025, **le match de Coupe sera décalé au mercredi 15 janvier 2025 à 20h00.**

ARBITRAGE :

Pour ces rencontres, il sera désigné **TROIS (3) ARBITRES**, à la charge du club recevant.

INFOS CLUBS :

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

SENIORS - CHAMPIONNAT

28218391 CLAYE SOUILLY S. / SARCELLES AAS du 30/11/2024 (R1/A)

Courriel de CLAYE SOUILLY S. demandant à avancer l'horaire du match à 15h00, en raison d'un mât d'éclairage en panne et sa réparation prévue la semaine prochaine.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de l'AAS SARCELLES, à transmettre au plus tard le vendredi 29 novembre 2024 à 12h.

A défaut d'accord, la Commission statuera.

28218893 BLANC MESNIL SF 1 / SAINTE GENEVIEVE FC 2 du 01/12/2024 (R2/B)

Demande de BLANC MESNIL SF pour jouer à 16h00, sur le stade Paul ELUARD au BLANC MESNIL.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de STE GENEVIEVE FC à transmettre le vendredi 29 novembre 2024 à 12h.

28222910 SARTROUVILLE ES 1 / AUBERVILLIERS FCM 2 du 01/12/2024 (R2/D)

Demande de SARTROUVILLE ES pour jouer le samedi 30 novembre 2024 à 16h00, sur le stade Youri Gagarine 1 à SARTROUVILLE.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de FCM AUBERVILLIERS à transmettre le vendredi 29 novembre 2024 à 12h.

28246822 GARENNE COLOMBES AF 1 / GRIGNY US 1 du 01/12/2024 (R2/A)

Demande de GARENNE COLOMBES AF pour jouer le samedi 30 novembre 2024 à 19h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de GRIGNY US à transmettre le vendredi 29 novembre 2024 à 12h.

28222915 MONTFERMEIL FC 1 / ST LEU 95 FC 1 du 01/12/2024 (R2/D)

Demande de MONTFERMEIL FC pour jouer le samedi 30 novembre 2024 à 18h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de ST LEU 95 FC à transmettre le vendredi 29 novembre 2024 à 12h.

28222906 TRAPPES ES / SARTROUVILLE ES du 23/11/2024 (R2/D)

La Commission,

Considérant l'envoi d'un arrêté municipal le 23 novembre 2024 à 15h01 déclarant le terrain impraticable et réceptionné en dehors des horaires d'ouverture de la Ligue de Paris IDF,

Considérant que le club de SARTROUVILLE ES étant en copie de l'envoi,

Considérant les dispositions de l'article 10.6 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,

Par ces motifs,

. reporte cette rencontre au 22/12/2024.

28246818 IGNY AFC / GARENNE COLOMBES AF du 24/11/2024 reporté au 22/12/2024 (R2/A)

Demande de GARENNE COLOMBES AF de reporter ce match à une autre date, au motif que les éducateurs de l'équipe travaillent à cette date.

La Commission émet un avis défavorablement à cette demande.

28222506 CHOISY LE ROI AS / NOISY LE SEC B.93 du 01/12/2024 (R2/C)

Rappel

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 16/10/2024 ayant infligé une suspension de terrain de 3 matchs fermes à l'équipe Seniors 1 de CHOISY LE ROI A.S., à compter du 11 novembre 2024 ; la Commission demande au club de l'AS CHOISY LE ROI de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de CHOISY LE ROI accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard le vendredi 29 novembre 2024 à 12h00.

Autres rencontres :

28222539 CHOISY LE ROI AS / VILLIERS LE BEL FC du 19/01/2025

28222553 CHOISY LE ROI AS / MEAUX ACADEMY du 02/02/2025

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire pour le vendredi précédent le rencontre à 12h au plus tard.

SENIORS – MATCHS REMIS POUR TERRAIN IMPRATICABLE**Matchs reportés au 21 décembre 2024**

28218384 NANTERRE ES 1 / LES MUREAUX OFC 1 du 23/11/2024 (R1/A)

28218385 CERGY PONTOISE FC 1 / VERSAILLES 78 FC 2 du 23/11/2024 (R1/A)

28218389 SAINT DENIS US 1 / OL. ADAMOIS 1 du 23/11/2024 (R1/A)

28218388 PLESSIS ROBINSON FC 1 / MANTOIS 78 FC 1 du 23/11/2024 (R1/A)

Match reporté au 11 janvier 2025

28218706 VAL YERRES CROSNE 1 / VILLEJUIF US 1 du 23/11/2024 (R1/B)

U20 – CHAMPIONNAT

R3 poule C :

29217964 – LE MEE SPORTS 21 / PARAY FC 21 du 24/11/2024

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre officiel,

Absence de l'équipe de PARAY FC – 1^{er} forfait non avisé.

525192 – PARAY FC

Mail du club nous informant de leur forfait général.

R3 Poule E :

500828 ESPERANCE PARIS 19EME

Mail du club nous informant de leur forfait général.

R3 Poule F :

29219367 – PARIS 13 ATLETICO 22 / CHEVILLY LARUE ELAN 21 du 24/11/2024

Réception du rapport de l'arbitre indiquant un oubli sur la feuille de match.

Le joueur MIDI Samy (2546125745) de CHEVILLY LARUE ELAN 21 a bien participé à la rencontre en qualité de remplaçant.

COUPE GAMBARDELLA**30002887 – NANTERRE ES 21 / MANTOIS 78 FC 21 du 24/11/2024**

La Commission reporte ce match le 01/12/2024.

U18 – CHAMPIONNAT**554 212 EPINAY ACADEMIE – U18 R3/B**

Courriel d'EPINAY ACADEMIE demandant à jouer les rencontres de son équipe U18 à 15h00.

Accord de la Commission.

R1 :

28212625 – MANTOIS 78 FC 21 / SARCELLES AAS 21 du 01/12/2024

Le Commission reporte ce match à une date ultérieure.

R2 :

Poule A

28212983 ENTENTE SSG 21 / NANTERRE ES 21 du 01/12/2024

Le Commission reporte ce match à une date ultérieure.

28212979 VAL YERRES CROSNE 21 / ENTENTE SSG 21 du 24/11/2024

La Commission reporte ce match au 12/01/2025.

28212984 SAINT DENIS US 1 / VAL YERRES CROSNE 1 du 01/12/2024

Demande de SAINT DENIS US pour jouer à 12h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de VAL YERRES CROSNE à transmettre le vendredi 29 novembre 2024 à 12h.

28212985 BLANC MESNIL SF 1 / MANTOIS 78 FC 2 du 01/12/2024

Demande de BLANC MESNIL SF de jouer à 14h00, sur le stade Paul ELUARD au BLANC MESNIL.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de MANTOIS 78 FC à transmettre le vendredi 29 novembre 2024 à 12h.

Poule B

28214049 MEUDON AS 21 / ST BRICE FC 21 du 24/11/2024

La Commission reporte ce match au 05/01/2025. **Possibilité de jouer un soir en semaine avant cette date avec l'accord des 2 clubs.**

28214051 AUBERVILLIERS JEUNES 21 / AULNAYSIENNE ESP 21 du 24/11/2024

La Commission reporte ce match au 12/01/2025.

28214053 MUREAUX OFC / ST OUEN L'AUMONE 21 du 24/11/2024

La Commission reporte ce match au 12/01/2025.

28214050 TRAPPES ES / JOINVILLE RC du 24/11/2024

La Commission,

Considérant l'envoi d'un arrêté municipal le 23 novembre 2024 à 15h01 déclarant le terrain impraticable et réceptionné en dehors des horaires d'ouverture de la Ligue de Paris IDF,

Considérant que le club de JOINVILLE RC étant en copie de l'envoi,

Considérant les dispositions de l'article 10.6 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,

Par ces motifs,

Reporte cette rencontre au 22/12/2024.

R3 :

Poule A

28214277 US TORCY PVM US 2 / MONTROUGE FC 92 2 du 01/12/2024

Demande de TORCY PVM US pour jouer à 17h30, sur le stade du Fremoy n°2 à TORCY.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de MONTROUGE FC à transmettre le vendredi 29 novembre 2024 à 12h.

Poule B

28215031 MEUDON AS 21 / MASSY 91 FC 21 du 24/11/2024

La Commission reporte ce match au 05/01/2025. **Possibilité de jouer un soir en semaine avant cette date avec l'accord des 2 clubs.**

28215032 SURESNES JS 21 / GRIGNY US 21 du 24/11/2024

La Commission reporte ce match au 05/01/2025. **Possibilité de jouer un soir en semaine avant cette date avec l'accord des 2 clubs.**

28215036 VERSAILLES 78 FC 22 / GARENNE COLOMBES AF 21 du 24/11/2024

La Commission reporte ce match au 05/01/2025. **Possibilité de jouer un soir en semaine avant cette date avec l'accord des 2 clubs.**

U17 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} Rappel

29235874 – COLLEGIEN AS 1 / NEUILLY MARNE S.F.C. 1 du 24/11/2024 (R3/C)

28216478 – COURONNES O.F.C. 1 / BOULOGNE BIL. AC 2 (R3/D)

2^{ème} et dernier Rappel avant match perdu :

28215300 - US TORCY PVM US 2 / VERSAILLES 78 FC 2 du 17/11/2024 (R1)

28216606 - BOIS LE ROI FC / SAVIGNY LE TEMPLE FC du 17/11/2024 (R3/E)

U17 – CHAMPIONNAT**554 212 EPINAY ACADEMIE – U17 R1**

Courriel d'EPINAY ACADEMIE demandant à jouer les rencontres de son équipe U17 à 13h00.

Accord de la Commission.

28215661 – TRAPPES ES 1 / MEUDON A.S. 1 du 24/11/2024 (R2/B)

La Commission,

Considérant l'envoi d'un arrêté municipal le 23 novembre 2024 à 15h01 déclarant le terrain impraticable et réceptionné en dehors des horaires d'ouverture de la Ligue de Paris IDF,

Considérant que le club de MEUDON A.S. étant en copie de l'envoi,

Considérant les dispositions de l'article 10.6 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,

Par ces motifs,
. reporte cette rencontre au 22/12/2024.

28216611 SUCY FC 2 / SENART MOISSY du 24/11/2024 (R3/E)

La Commission reporte cette rencontre le 22 décembre 2024, possibilité de jouer le 1^{er} décembre 2024 avec accord des 2 clubs.

28230925 LONGJUMEAU FC 1 / BAGNEUX COM 1 du 24/11/2024 (R3/H)

La Commission reporte cette rencontre le 08 décembre 2024, les deux équipes étant exemptes à cette date.

29235374 DEUIL ENGHEN FC / PARISIENNE ES du 24/11/2024 (R3/B)

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant l'absence de l'équipe de l'ES PARISIENNE,

. Enregistre le 3^{ème} forfait non avisé de l'ES PARISIENNE entraînant le **Forfait Général** de l'équipe.

28216743 FC GAGNY / VAL D'EUROPE FC du 24/11/2024 (R3/F)

La commission,

Après avoir pris connaissance du rapport de l'arbitre officiel, de la FMI et du courriel de VAL D'EUROPE FC,

Demande des explications au FC GAGNY, sur les raisons du non-déroulement du match.

Informations à communiquer impérativement pour sa réunion du 03 décembre 2024.

U16 - CHAMPIONNAT

28217285 US TORCY PVM US 2 / MONTFERMEIL FC 2 du 01/12/2024 (R1)

Demande de l'US TORCY PVM US pour jouer à 17h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de MONTFERMEIL FC, à transmettre le vendredi 29 novembre 2024 à 12h.

28217414 VILLEJUIF US 21 / PARIS FC 22 du 24/11/2024 (R2/A)

La Commission reporte cette rencontre au 12 janvier 2025.

28217418 PARIS FC 2 / MELUN FC 1 du 01/12/2024 (R2/A)

Demande de PARIS FC pour jouer à 11h45.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de MELUN FC, à transmettre le vendredi 29 novembre 2024 à 12h.

28217809 FLAMBOYANTS DE VILLEPINTE / TORCY PVM US 3 du 24/11/2024 (R3/B)

La Commission reporte cette rencontre au 22/12/2024.

28217813 US TORCY PVM US 3 / VGA ST MAUR 1 du 01/12/2024 (R3/B)

Demande de l'US TORCY PVM US de jouer à 11h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de ST MAUR VGA, à transmettre le vendredi 29 novembre 2024 à 12h.

28218172 SEIZIEME ES 1 / RIS ORANGIS US 1 du 01/12/2024 (R3/B)

Demande de l'ES SEIZIEME de jouer à 13h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de l'US RIS ORANGIS à transmettre le vendredi 29 novembre 2024 à 12h.

28217685 NANTERRE ES 2 / CORMEILLAIS ACS 1 du 01/12/2024 (R3/A)

Demande de NANTERRE ES de jouer à 12h30, en raison d'un match de finale régionale de Coupe Gambardella à 14h30.

Accord de la Commission.

28218165 ANTONY FOOT EVOLUTION / ISSY LES MOULINEAUX FC 2 du 24/11/2024 (R3/D)

La Commission,

Considérant l'envoi d'un arrêté municipal le 22 novembre 2024 à 19h13 déclarant le terrain impraticable et réceptionné en dehors des horaires d'ouverture de la Ligue de Paris IDF,

Considérant que le club du FC ISSY LES MOULINEAUX étant en copie de l'envoi,
 Considérant les dispositions de l'article 10.6 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,
 Par ces motifs,
 La Commission reporte ce match au 22/12/2024.

28217810 VAIRES ENT. EC US 1 / BONDY AS 1 du 24/11/2024 reporté au 22/12/2024 (R3/B)

Demande de report au 12 janvier 2024 de VAIRES EC US, au motif d'une entente entre les deux éducateurs, avec accord de BONDY AS.

La Commission invite les 2 clubs à reformuler leur demande de report après la journée du 15/12/2024.
 Le report au 12/01/2025 pourra être accepté si les 2 équipes n'ont pas d'autres matches reportés.

U15 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Calendrier des tours :

Tour n°1 (cadrage) : samedi 23/11/2024

1/8èmes de finale: samedi 14/12/2024

1/4 de finale: samedi 01/03/2025

1/2 finales : samedi 12/04/202

Matches non joués et / ou reportés du tour n°1 :

Les rencontres du tour n°1 (23 novembre 2024) reportées ou non jouées en raison de la fermeture du terrain ou de son impraticabilité sont reportées au **samedi 14/12/2024**.

Possibilité de jouer avant avec l'accord des 2 clubs

29780659 MANTOIS 78 FC 2 / CRETEIL US 1

29780660 FC 93 BOBIGNY BG 1 / ACBB 1

1/8èmes de Finale :

Matches à jouer le samedi 14/12/2024

Les clubs ayant un match en retard du tour n°1 le 14/12/2024 joueront leur match des 1/8èmes de Finale le samedi 11/01/2025

Arbitrage :

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.

En cas d'indisponibilité du terrain, le club recevant devra proposer un terrain de repli sinon le match sera inversé.

Tirage :

recevant	c/	visiteur	Date
VILLEJUIF U.S. 1	c/	PARIS SAINT GERMAIN FC. 1	14/12/2024
JOINVILLE R.C. 1	c/	SARCELLES A.A.S. 2	14/12/2024
CS MEAUX AC. 1	c/	JEUNESSE AUBERVILLIERS A.S. 1	14/12/2024
TORCY PVM U.S. 1	c/	FLEURY 91 F.C. 1	14/12/2024
BRUNOY F.C. 1	c/	PARIS 13 ATLETICO 1	14/12/2024
PARIS F.C. 1	c/	MASSY 91 F.C. 1	14/12/2024
EVERY F.C. 1	c/	BOULOGNE BILLANCOURT AC 1 ou F.C. 93 BOBIGNY-BAGNOLET- GAGNY 1	11/01/2025

BRETIGNY FOOT C.S. 1	c/	CRETEIL LUSITANOS F. US 1 ou MANTOIS 78 F.C. 1	11/01/2025
----------------------	----	--	------------

U15 - CHAMPIONNAT

Régional 1**28227862 JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 / MONTRouGE FC 92 1 du 16/11/2024**

Lecture du courriel de la JEUNESSE AUBERVILLIERS et de l'Arbitre officiel indiquant une erreur dans la saisie du résultat sur la FMI.

La Commission entérine le résultat suivant :

JEUNESSE AUBERVILLIERS : 0 but

MONTRouGE FC 92 : 0 but (et non pas 1 but comme indiqué sur la FMI).

Régional 2**Poule A****28227956 MEAUX CS AC. 1 / FC 93 BOBIGNY BG 1 du 30/11/2024**

Courriel du FC 93 BOBIGNY BG pour reporter le match (motif : accueil match de Coupe de France Seniors Masculins contre le RED STAR FC).

Accord de la Commission qui reporte le match au samedi 21/12/2024.

28227959 VILLEJUIF US 1 / TREMBLAY FC 1 du 30/11/2024

Demande de TREMBLAY FC pour avancer le match à 15h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de VILLEJUIF US à transmettre au plus tard le vendredi 29/11/2024 – 12h00.

U14 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Calendrier des tours :

1/32èmes de finale: samedi 23/11/2024

1/16èmes de finale: samedi 14/12/2024

1/8èmes de finale: samedi 01/02/2025

1/4 de finale: samedi 01/03/2025

1/2 finales : samedi 12/04/202

1/32èmes de finale :**29921569 ISSY LES MOULINEAUX FC 1 / DRANCY JA 1 du 23/11/2024**

Courriel de DRANCY JA et de l'arbitre officiel indiquant une inversion dans la saisie du résultat de l'épreuve des tirs au but.

La Commission entérine le résultat suivant :

ISSY LES MOULINEAUX FC – DRANCY JA : 1-1 (Tab 2 – 3)

29921587 CO VINCENNES 1 / BUSSY ST GEORGES FC 1 du 23/11/2024

Match non joué,

La Commission,

Pris connaissance des pièces versées au dossier (courriel de BUSSY ST GEORGES FC, FMI et rapport de l'arbitre officiel),

Considérant dans son rapport l'arbitre précise que les 2 équipes étaient présentes mais que le match ne s'est pas déroulé en raison de l'impraticabilité du terrain,
 Pris connaissance des observations de BUSSY ST GEORGES FC précisant que l'arrêté de fermeture produit par CO VINCENNES est hors délais et que l'un des terrains synthétiques était praticable,
 Rappelant qu'il appartient à l'arbitre officiel de décider la praticabilité du terrain,
 Par ces motifs,
 Décide de donner match à jouer la samedi 14/12/2024

Matches non joués et / ou reportés des 1/32èmes de Finale :

Les rencontres des 1/32èmes de Finales (23 novembre 2024) reportées ou non jouées en raison de la fermeture du terrain ou de son impraticabilité sont reportées au **samedi 14/12/2024**.

Possibilité de jouer avant avec l'accord des 2 clubs

29921587 CO VINCENNES 1 / BUSSY ST GEORGES FC 1
 29921567 ULIS CO 1 / CERGY PONTOISE FC 1
 29921571 FC 93 BOBIGNY B. G. 1 / PALAISEAU U.S. 1
 29921572 ST LEU 95 FC 1 / HOUILLES A.C. 1
 29921573 VERSAILLES 78 FC 2 / BLANC MESNIL SF 1
 29921574 NANTERRE ES 1 / MELUN FC 1
 29921583 PAYS FONTAINEBLEAU 2 / U.S TORCY PVM 1
 29921585 EPINAY ACADEMIE 1 / CRETEIL LUSITANOS F. 1
 29921589 MANTOIS 78 FC 1 / PLAISIROIS F.O. 1

1/16èmes de Finale :

Matches à jouer le samedi 14/12/2024

Les clubs ayant un match en retard des 1/32èmes de Finale le 14/12/2024 joueront leur match des 1/16èmes de Finale le samedi 11/01/2025

Arbitrage :

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.

En cas d'indisponibilité du terrain, le club recevant devra proposer un terrain de repli sinon le match sera inversé.

Rencontres des 1/16èmes de Finale:

Recevant	c/	Visiteur	Date
POISSY FC 21	c/	TORCY PVM US 22	14/12/2024
PARIS SAINT GERMAIN FC 21	c/	BRETIGNY FCS 21	14/12/2024
VILLEJUIF US 21	c/	MELUN FC 22	14/12/2024
VERSAILLES 78 FC 21	c/	RUEIL MALMAISON FC 21	14/12/2024
ESPERANCE PARIS 19EME 21	c/	MONTRouGE FC 92 21	14/12/2024
JA DRANCY 21	c/	RC ARGENTEUIL 21	14/12/2024
PARIS 13 ATLETICO 21	c/	FLEURY 91 FC 21	14/12/2024
JEUNESSE AUBERVILLIERS AS 21	c/	RED STAR FC 21	14/12/2024
MASSY 91 FC 21	c/	JOINVILLE RC 21	14/12/2024
RACING CLUB CF 21	c/	SARCELLES AAS 22	14/12/2024
MANTOIS 78 FC 21 ou PLAISIROIS FO 21	c/	ULIS CO 21 ou CERGY PONTOISE FC 21	11/01/2025
NANTERRE ES 21 ou MELUN FC 21	c/	SARCELLES AAS 21	11/01/2025

PARIS UNIVERSITE CLUB 21	c/	PAYS DE FONTAINEBLEAU RC 22 ou TORCY PVM US 21	11/01/2025
EPINAY AC 21 ou CRETEIL US 21	c/	DAMMARIE LES LYS FC 21	11/01/2025
VINCENNES CO 21 ou BUSSY ST GEORGES FC 21	c/	VERSAILLES 78 FC 22 ou BLANC MESNIL SF 21	11/01/2025
FC 93 BOBIGNY BG 21 ou PALAISEAU US 21	c/	ST LEU 95 FC 21 ou HOUILLES AC 21	11/01/2025

U14 – CHAMPIONNAT

Régional 2

Poule B

28227094 LINAS MONTHLERY 1 / FC 93 BOBIGNY BG 1 du 30/11/2024

Courriel du FC 93 BOBIGNY BG pour reporter le match (motif : accueil match de Coupe de France Seniors Masculins contre le RED STAR FC).

Accord de la Commission qui reporte le match à un date ultérieure

Régional 3

Poule A

28227180 PALAISEAU US 1 / HOUILLES AC 1 du 16/11/2024

Ce match et reporté au samedi 21/12/2024

Poule B

28227278 JOINVILLE RC 1 / AULNAY CSL du 30/11/2024

Demande du RC JOINVILLE pour avancer le match à 15h30 sur le terrain n°1 du stade JP Gachery.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord d'AULNAY CSL à transmettre au plus tard le vendredi 29/11/2024 – 12h00.

ANCIENS – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} Rappel

28225057 – BRY F.C.31 / PARIS 13 ATLETICO 31 du 24/11/2024 (R1)

ANCIENS - CHAMPIONNAT

28225190 – TRAPPES ES / EZANVILLE ECOUEN US du 24/11/2024 (R2/ A)

La Commission,

Considérant l'envoi d'un arrêté municipal le 23 novembre 2024 à 15h01 déclarant le terrain impraticable et réceptionné en dehors des horaires d'ouverture de la Ligue de Paris IDF,
Considérant que le club de EZANVILLE ECOUEN étant en copie de l'envoi,
Considérant les dispositions de l'article 10.6 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,
Par ces motifs,
. **Reporte ce match au 22/12/2024.**

28225586 – FC WISSOUS / BOIS D'ARCY A.S. du 24/11/2024 (R3/ B)

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que la rencontre a été arrêtée à la 70ème minute de jeu suite à la blessure d'un joueur de BOIS D'ARCY A.S.,

Considérant que le joueur n'a pu être déplacé du terrain qu'après l'arrivée sur place des pompiers, 47 minutes plus tard,

Considérant que l'arbitre a décidé de ne pas faire reprendre la rencontre, les conditions n'étant pas requises,
Par ces motifs,

. Donne match à rejouer le 22/12/2024

La Commission invite les 2 clubs à prendre connaissance des dispositions de l'article 20.2.3 du RSG de la LPIFF lié aux conditions de participations des joueuses lors d'un match à rejouer :

20.2.3 - Un match à rejouer est une rencontre qui a reçu exécution partielle ou totale ou qui a eu son résultat ultérieurement annulé par décision d'un organisme officiel ordonnant qu'elle soit jouée à nouveau dans son intégralité. Dans ce cas uniquement, ne peuvent prendre part à la rencontre que les joueurs qualifiés à la date prévue pour le premier match. Les conditions de participation des joueurs à un match remis ou à un match à rejouer figurent à l'article 7.12 du présent Règlement Sportif Général.

CDM - CHAMPIONNAT

28224474 – RUEIL MALMAISON FC 5 / RUEIL ABEILLE 5 du 24/11/2024 (R2/A)

Forfait non avisé de RUEIL ABEILLE 5.